



A retenir



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Syndicat de Défense des
vins AOC Cahors, Chambre
d'agriculture du Lot,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie,
SODEPAC, Vinotalie Cave
des Côtes d'Olt

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan Ecophyto.

MILDIU		Pas de progression. Soyez vigilants aux orages en fin de semaine.
BLACK-ROT		Le risque de contamination est possible jusqu'à fermeture complète de la grappe. Soyez vigilants.
OIDIUM		La période de sensibilité est terminée sur les parcelles ayant atteint le stade de fermeture complète des grappes.
CICADELLE VERTE		Les populations de larves progressent.
TORDEUSES DE LA GRAPPE		Les premières perforations sont visibles.
	FLAVESCENCE DOREE	DATES T3 A VENIR

Annexes : [Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture](#)
[La note technique commune vigne 2025](#)

METEO

• Cumul de pluie de la semaine précédente (Source IFV)

Station	Lundi 30 juin 2025							Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (26/04/25)
	0	0,1	0	0	0	0	6,3		
Prayssac (radar)	0	0,1	0	0	0	0	6,3	6,4	147
St Vincent Rive d'Olt (radar)	0	0,8	0	0	0	0	5,9	6,7	112,6
Sauzet (radar)	0	3	0	0	0	0	4	7	129,1
Soturac (radar)	0	0	0	0	0	0	4,3	4,3	159,2

Entre 3 et 10 mm sont tombés dans la journée de lundi.

• Prévisions du 7 juillet 2025 (Source : Plein Champ - MétéoFrance)

Date	mar 08/07	mer 09/07	jeu 10/07	ven 11/07	sam 12/07	dim 13/07	lun 14/07
Température (°C)	12-26	11-30	13-34	15-36	18-38	17-37	17-38
Pluie (mm)	0-1	0-0	0-0	0-0	0-8	0-10	0-5
							

Les températures vont remonter, les nuits seront plus fraîches, puis une dégradation sera de nouveau attendue pour le weekend.

STADES PHENOLOGIQUES



Stade 31 : Grains de pois

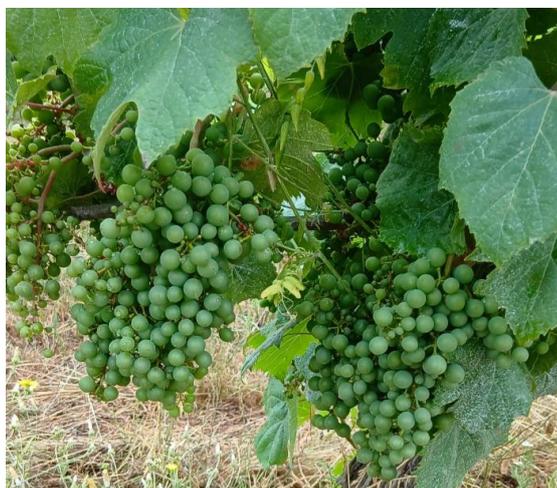


Stade 33 : Fermeture de la grappe

Cépage	Grains de pois	Fermeture de grappe
Merlot		
Côt		
Chardonnay		

Code couleur :	Stade majoritaire	
	Stade présent	

Tableau des stades phénologiques du vignoble

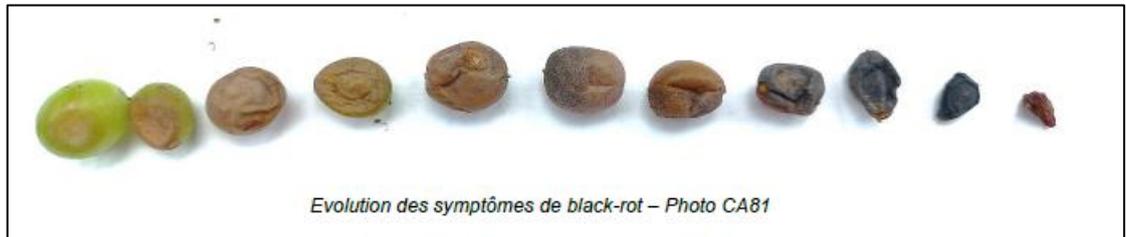


Cot à Soturac (CA46)

L'ensemble des cépages est au stade « Fermeture de la grappe », du millerandage est fréquemment observé.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

Pour en savoir plus : [Le black-rot sur ephytia](#)



• Situation au vignoble

Pas d'évolution sur le vignoble, le black rot est contenu.

Évaluation du risque : La phase de sensibilité s'étend jusqu'à fermeture complète de la grappe sur les parcelles saines. Des repiquages peuvent encore avoir lieu jusqu'à la véraison sur parcelles impactées. Un risque de contamination existe pour chaque pluie significative.



Techniques alternatives :

Il existe des produits de biocontrôle utilisable contre cette maladie. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#).



Résistance : le black rot présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

MILDIOU (PLASMOPARA VITICOLA)

• Situation au vignoble

Le mildiou progresse sur TNT avec de nouvelles taches sur feuilles et des symptômes sur grappes. Dans le vignoble le mildiou est globalement contenu mais il peut progresser sur les parcelles déjà atteintes.

• Modelisation (Potentiel Système)

La modélisation indique une pression et des contaminations dans le cadre de parcelles indemnes de mildiou. Elle ne tient pas compte de la pression induite par la présence de symptômes et le risque de repiquages.

Historique des contaminations :

Situation au 6 juillet :

Le risque continue de diminuer, il est faible à très faible selon le secteur considéré. Aucune contamination épidémique ni extériorisation de symptômes modélisées cette semaine.

Simulation au 13 juillet :

Le risque poursuit sa baisse, il sera très faible sur tous les secteurs à J+7. Le cumul nécessaire pour entraîner des contaminations épidémiques reste important, avec au minimum 40mm. Aucune extériorisation de symptôme n'est attendue.

Évaluation du risque : Des orages sont annoncés en fin de semaine. Des contaminations sont possible en cas de fort cumul, et des repiquages peuvent encore avoir lieu avec une simple rosée avec des symptômes sporulés. Restez vigilants.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [ici](#).

Résistance : le mildiou présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

OÏDIUM (ERYSIPHE NECATOR)

Pour en savoir plus : [L'oïdium sur ephytia](#)

• Situation au vignoble

Évaluation du risque La période de sensibilité s'étend jusqu'à « fermeture complète de la grappe ». Maintenez la vigilance sur les parcelles avec symptômes jusqu'à la fin de la période de sensibilité.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Résistance : l'oïdium présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

Pour en savoir plus : [Lobesia sur ephytia](#)



• Modélisation

Stade L2-L3 majoritaire.

• Situation dans les parcelles

Le second vol est sur la fin, quelques perforations sont visibles.

Évaluation du risque : La gestion de la G2 n'est plus d'actualité. Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, prévoir un dénombrement des perforations.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)

Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique.
<https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les larves de cicadelles progressent, des adultes sont toujours observés.

Évaluation du risque : Le risque augmente.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. Surveillez les populations de larves.

Seuil indicatif de risque : 50 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

Mesures prophylactiques : L'application d'argile, de talc, ou de lait de chaux comme barrière physique est à mettre en place.

FLAVESCENCE DOREE (*SCAPHOIDEUS TITANUS*)

Pour en savoir plus : [sur ephytia](#)

• Situation au vignoble

Évaluation du risque : Les dates d'intervention sont fixées par la DRAAF :

T1	Du 7 au 16 juin	TERMINE
T2	15 jours après le premier traitement en conventionnel : du 22/06 et le 01/07/25	TERMINE
	10 jours après le premier traitement en agriculture biologique : du 17/06 au 28/06/25.	TERMINE
T3	En conventionnel : A réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement)	Dates à venir
	En AB : selon analyse de risque	Terminé : 10 jours après le T2, selon analyse de risque (du 29 juin au 8 juillet)

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelles à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2024 (ou antérieurement) ;
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche ;
- présence de pieds FD dans la parcelle ...

Pensez à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Pour en savoir plus : [DRAAF Occitanie](#)

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant le T1 afin d'en augmenter l'efficacité.

FOCUS COULURE ET MILLERANDAGE

Le phénomène de **coulure** a été important cette année. C'est un **accident physiologique** correspondant à la chute des boutons floraux, des fleurs ou des très jeunes baies. Les fleurs avortent, se dessèchent et tombent.

Elle se déroule aux alentours de la floraison. Elle provient d'un **défait de fécondation**. Ainsi le nombre de baies par grappe va diminuer affectant le rendement et la qualité des baies qui vont rester accrochées. En effet ces dernières vont être généralement de plus gros volume et vont être plus diluées réduisant ainsi la qualité.

Facteurs favorisants : températures froides, pluie durant la floraison ; cépage sensible ; excès de vigueur liée au porte greffe ou à la fumure ; maladie ou carence limitant la photosynthèse...

En ce moment du **millerandage** est fréquemment observé dans le vignoble, sur divers cépages et secteurs.

Il résulte aussi d'un **accident physiologique**. Les baies restent accrochées à la rafle mais certaines vont voir leur développement stopper à différents stades. Il en résulte une grappe hétérogène avec des baies de taille normale qui vont arriver à atteindre le stade maturité classique, mais comportant aussi des baies de petite taille qui vont soit arriver à véraison soit rester toujours vertes. Ce défaut de croissance provient d'une **fécondation insuffisante**, il y a formation de pépins atrophiés ou anormaux mais ces pépins sont suffisants pour permettre aux baies de rester accrochées à la rafle.

Il y a un impact négatif à la fois sur le rendement, puisqu'une partie des baies ne pourront pas atteindre le poids attendu, mais également la qualité, puisque seulement une partie des baies vont arriver à maturité. Il a également été montré que même les baies qui semblaient arriver à maturité présentaient en général des arômes herbacés persistants et des teneurs en tanins élevées correspondant à des niveaux qualitatifs généralement insuffisants pour la production de vins de qualité.

Facteurs favorisant : températures basses, climat humide perturbant l'expulsion des capuchons...



Coulure (photo CA81)



Millerandage (photo CA81)

BIODIVERSITE



Les araignées sont des prédateurs et auxiliaires des vignobles (photo CA81)

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'action différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Retrouvez [ici](#) la note technique 2025 sur les résistances aux maladies en vigne.

Prochain BSV le 15/07/2025

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, Natera, Vitivista, Vivalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.